

LES JEUNES EN RÉGION



GRAND EST

MARCHÉ DU TRAVAIL

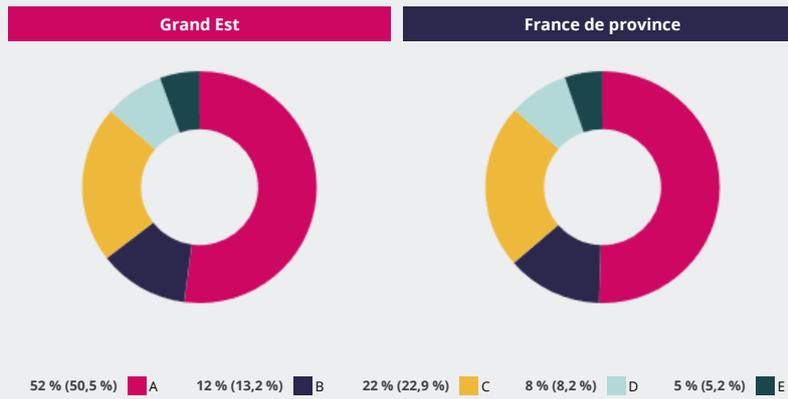


QUELLES SONT LES **CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE 15 À 29 ANS ?**

CATÉGORIES¹ DE DEMANDEURS D'EMPLOI

86,4 %

des jeunes demandeurs d'emploi sont inscrits à France Travail en catégories ABC



109 898

demandeurs d'emploi de 15 à 29 ans en catégories ABC, soit

26,7 %

du total des demandeurs d'emploi du Grand Est

+ 3,0 %

en un an
(- 0,5 % tous âges confondus)

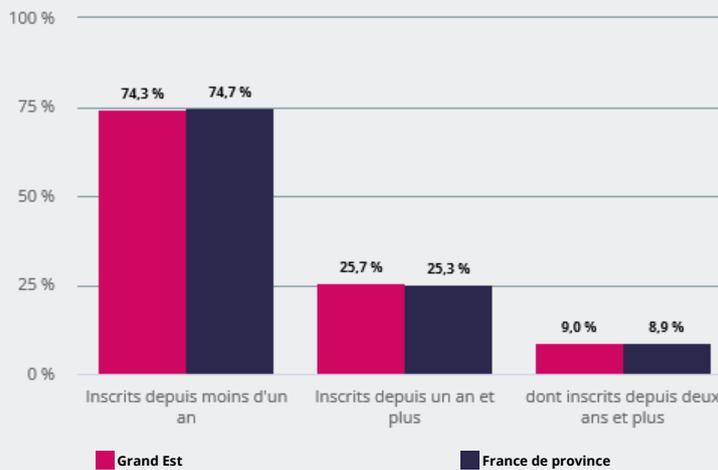
- 13,6 %

en 5 ans
(- 10,1 % tous âges confondus)

ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

74,3 %

des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis moins d'un an



48,1 %

de femmes
(50,3 % tous âges confondus)

25,7 %

de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail depuis un an et plus
(44,5 % tous âges confondus)

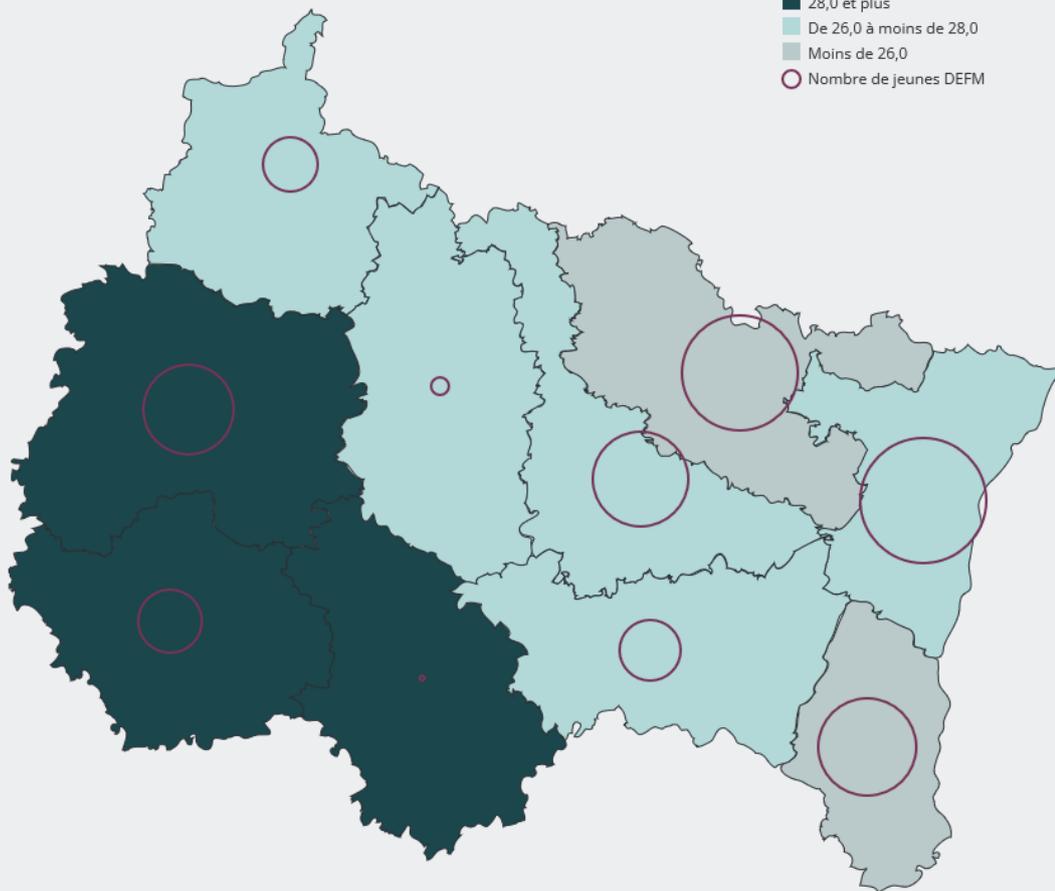
12,0 %

de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail non qualifiés
(17,0 % tous âges confondus)

NOMBRE DE JEUNES DEFM ET PART DANS LA POPULATION DEFM PAR DÉPARTEMENT

Part dans la population DEFM (en %)
Grand Est : 26,7

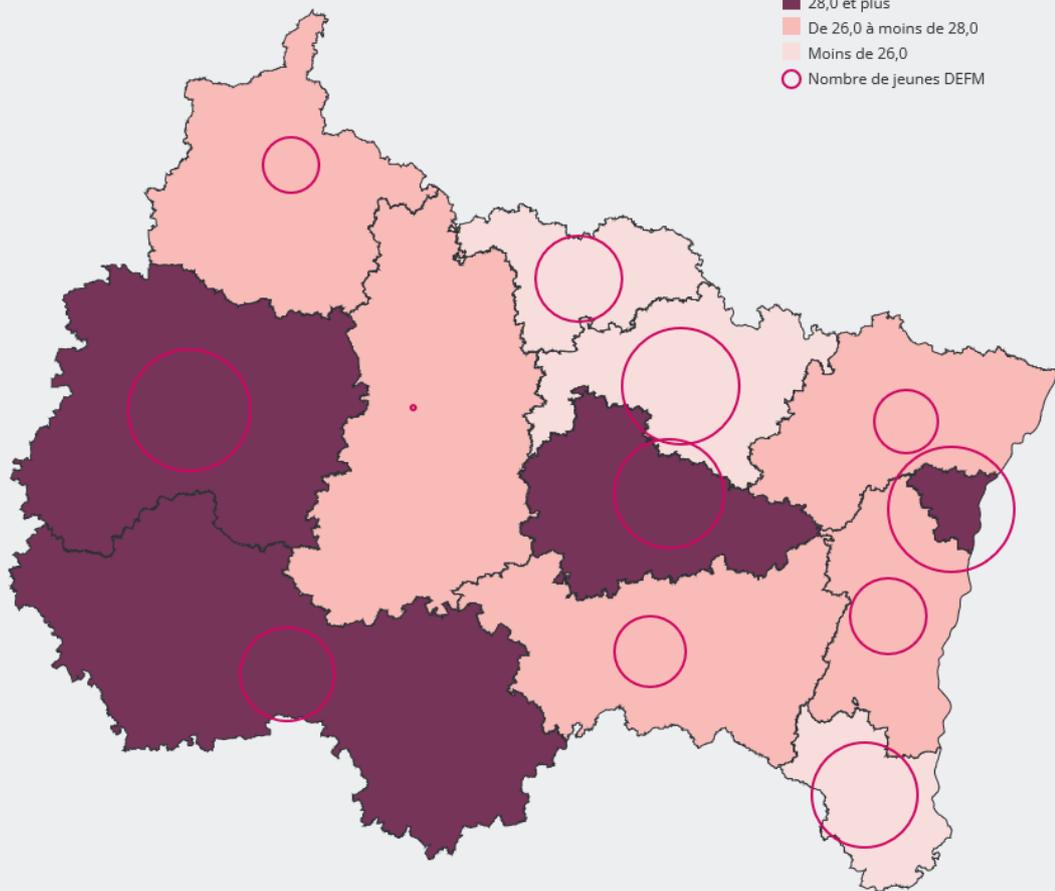
- 28,0 et plus
- De 26,0 à moins de 28,0
- Moins de 26,0
- Nombre de jeunes DEFM



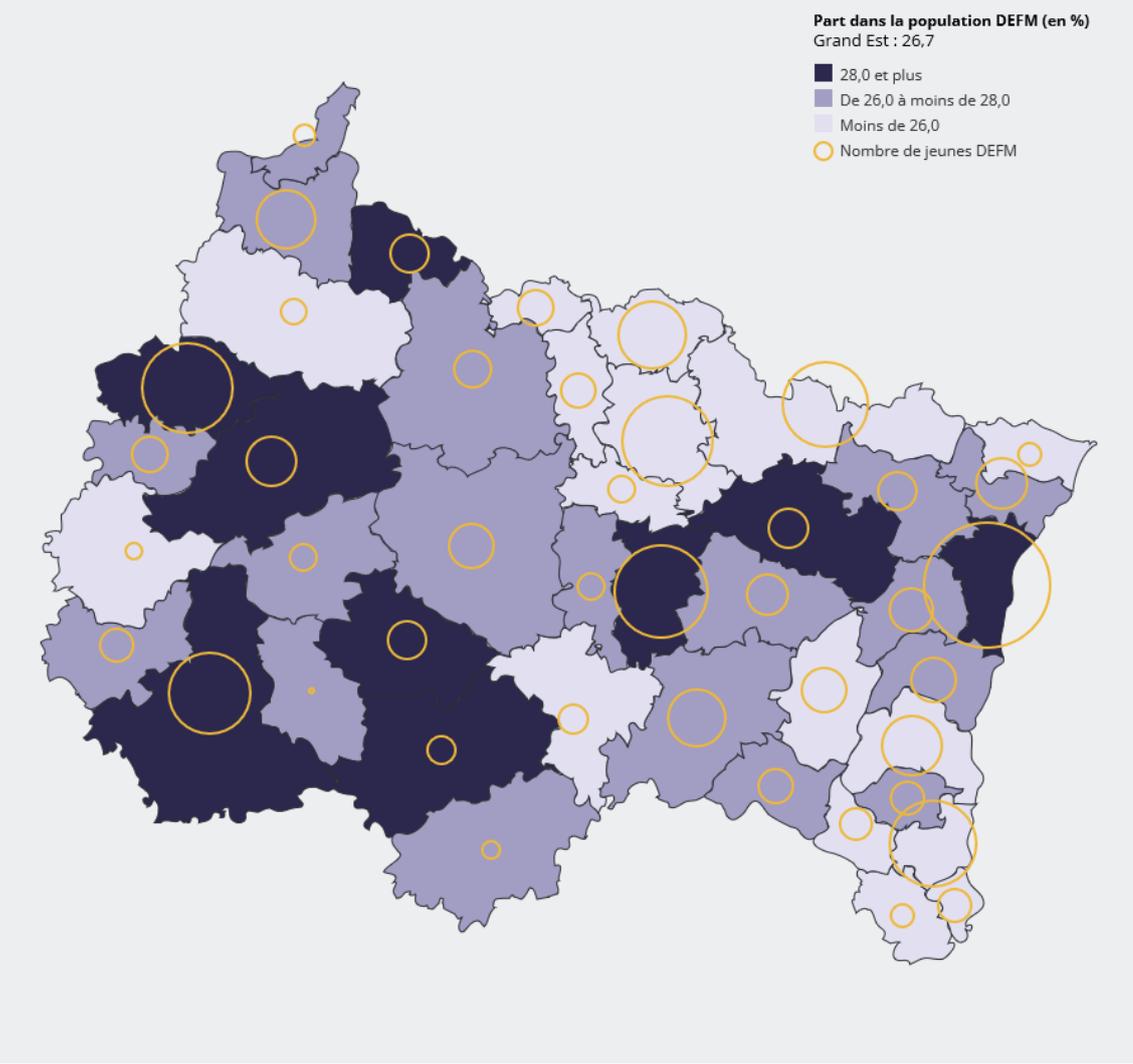
NOMBRE DE JEUNES DEFM ET PART DANS LA POPULATION DEFM PAR TERRITOIRE MAISON DE RÉGION

Part dans la population DEFM (en %)
Grand Est : 26,7

- 28,0 et plus
- De 26,0 à moins de 28,0
- Moins de 26,0
- Nombre de jeunes DEFM



NOMBRE DE JEUNES DEFM ET PART DANS LA POPULATION DEFM PAR BASSIN D'EMPLOI



Source : France Travail, Dares – Statistiques du marché du travail (STMT).

Notes :

1 Les demandeurs d'emploi sont présentés selon un regroupement en cinq catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (exemples : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).